



Compte-rendu

Bureau exécutif de l'AIST

02 juin 2009 à 10 h 30

Pays présents :

France

Maroc

Par conférence téléphonique :

Liban

Ukraine

Pays excusés :

Ghana

Madagascar

La réunion du Bureau Exécutif (BE) de l'AIST s'est tenue le 2 juin 2009 à Paris.



Le président, M Saïd Ibrahimî, ouvre à 10H30 la 2^{ème} réunion du bureau exécutif en 2009. Il souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et présente l'ordre du jour consacré aux points suivants :

A - Questions diverses

1. Rapport financier
2. Point sur les adhésions
3. Elargissement et organisation sur une base régionale

B - Site internet de l'AIST

4. Traduction du site
5. Constitution d'une base de données

C - Organisation du séminaire 2009 à Paris

6. Organisation logistique
7. Projet de programme

Le Président remercie tout particulièrement Madame Sliuz pour la démarche qu'elle a entreprise et qu'elle exposera au cours de cette réunion.

I Questions diverses

1 Rapport financier

Le secrétaire général expose la situation financière actuelle de l'AIST. Le résultat dégagé depuis la dernière clôture des comptes, le 1^{er} juillet 2008, s'élève à 29 191,25 euros.

Les recettes concernent pour l'essentiel les encaissements de cotisations et les versements reçus des sponsors sollicités pour l'organisation du séminaire de Washington (une dernière contribution à ce titre est toujours attendue).



Les dépenses concernent pour l'essentiel les frais liés à l'organisation du séminaire de Washington et du bureau exécutif.

Pour ce qui concerne la situation patrimoniale, l'association détient un portefeuille de SICAV d'une valeur de 55 521,73 euros (valeur en date du 25 mai 2009); le solde du compte bancaire s'élève à 10 529,54 euros.

2 Point sur les adhésions 2008-2009

Le secrétaire général dresse l'état des cotisations reçues à ce jour au titre de l'exercice 2008/2009. Dix pays ont cotisé. L'encaissement de la cotisation du Liban est en cours. Un nouveau pays a adhéré : la Slovénie.

Trois pays n'ont pas cotisé depuis la première année (Burkina-Faso, Mali, Tchad). Le Ghana n'a pas cotisé. Le Cameroun a régularisé 2 années de cotisations.

Le Président propose que l'association fasse un rappel de cotisations aux pays qui ont déjà adhéré et non payé en 2008-2009.

3 Elargissement et organisation sur une base régionale

Mme Sliuz indique qu'elle a envoyé un courrier à plusieurs pays de la CEI pour leur proposer l'adhésion de l'AIST avec une présentation de l'association traduite en russe. Les pays devraient se prononcer très rapidement. (Hors BE : à la suite de ce courrier, le Kirghizistan s'est manifesté auprès du Secrétariat général pour demander des compléments d'information sur l'association).

La même démarche sera entreprise par le Liban vers les pays du Proche et Moyen Orient. Des contacts ont été pris par le Liban avec les pays de la ligue arabe hors Maroc, Tunisie, Algérie, Mauritanie. Les premières réactions devraient être rapides. (Hors BE : à la suite de ce courrier, le Koweït s'est manifesté auprès du Secrétariat général pour obtenir des compléments d'information sur l'association).

II Communication et Site Internet de l'AIST

4 Communication

Le bureau exécutif valide la nouvelle plaquette de présentation de l'AIST. Il est prévu de traductions en anglais et espagnol (prises en charge par la France), en russe (prise en charge par l'Ukraine), en arabe (prise en charge par le Liban).

Des exemplaires papier seront envoyés au Liban, au Maroc et à l'Ukraine.



Le site internet, aujourd'hui en français et anglais, est mis à jour par le secrétariat général. Le Maroc et le Liban se chargeront de la version arabe et l'Ukraine de la version russe. La version espagnole sera aussi prise en charge par la France. La mise en ligne sera effectuée par le Secrétariat Général.

5 Base de données

Le secrétariat général a effectué les démarches auprès du Maroc, Tunisie, Hongrie. Les experts France, Maroc, Tunisie ont été identifiés. En raison de changement de Directeur à la tête du Trésor Hongrois, il n'y pas eu de réponse mais un correspondant a été identifié. Le groupe de travail travaillera par échanges de mails.

Un premier projet devra être présenté à la prochaine assemblée générale.

III Séminaire d'automne à Paris

✓ La date

Lors du bureau exécutif du 30 janvier, il avait été prévu que le séminaire ait lieu à Paris, en marge des réunions d'automne du FMI et de la Banque Mondiale. Le Bureau exécutif évoque les dates des 8 et 9 octobre 2009.

Hors BE : à la suite de cette décision, le secrétariat général a lancé l'organisation de cette manifestation. Pour des raisons techniques (impossibilité de trouver une salle), et en accord avec le Président de l'AIST, la date du séminaire et de l'Assemblée générale est finalement reportée aux 26 et 27 novembre 2009.

✓ Le thème

Le thème arrêté lors de la dernière réunion du bureau exécutif portera sur : « la réforme comptable des Etats et son impact sur l'organisation de la fonction comptable ».

Les points suivants feront l'objet de présentation au séminaire :

- panorama des réformes comptables des Etats
- enjeux et perspectives des réformes comptables
- référentiels comptables
- périmètre des réformes et la consolidation
- organisation de la fonction comptable des Etats
- restitutions et qualités comptables
- audit externe et certification

Sont envisagées des interventions de 12 pays, de 4 sociétés privées qui pourraient apporter leur contribution à la manifestation et d'organismes internationaux tels que FMI, Banque mondiale, OCDE, UE.



Mme Sliuz souhaite, comme elle l'avait indiqué lors de la dernière réunion, que ce programme soit présenté dans le contexte de la crise financière.

M Ibrahim propose que les membres fassent leurs observations sur ce programme et que les sponsors soient sollicités dès que possible.

M Ibrahim remercie les participants, le secrétariat général pour son travail, et M. Limal pour l'accueil dans ses locaux. Il clôt la séance à 11h 40.